

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE FROUARD



VICTOIRE DE LA CGT A FROUARD : LE MAIRE RECULE ! **COMMUNiqué FLASH - CGT DES TERRITORIAUX DE FROUARD**

Face à la riposte immédiate et à la fermeté juridique de la CGT, Monsieur le Maire vient d'annoncer officiellement le RETRAIT PUR ET SIMPLE de l'ordre du jour du CST du 13 octobre du projet de Service Minimum d'Accueil (SMA) au périscolaire.

Ce que la CGT a bloqué :

- **Le passage en force illégal : La municipalité voulait imposer un protocole restrictif sans aucune négociation préalable, en violation frontale du Code général de la fonction publique.**
- **Le simulacre de dialogue social : L'administration a tenté de transformer le CST en chambre d'enregistrement à seulement deux mois des élections professionnelles. La CGT l'a contrainte à respecter la loi.**

Une première victoire décisive pour les agents !

Ce recul de l'administration démontre une chose : quand la CGT agit avec rigueur et technicité, les droits des personnels sont respectés. Seule la CGT est montée au créneau pour bloquer cette procédure illégale et protéger les agents du périscolaire.

Si des discussions doivent s'ouvrir à l'avenir, elles devront se faire dans le strict respect des textes et de la dignité des agents.

Ne subissez plus, agissez ! Restons mobilisés et vigilants.

POUR UN SYNDICAT OFFENSIF QUI GAGNE : EN DÉCEMBRE, VOTEZ CGT !

**Le 10 décembre : un seul vote
pour la CGT !!!!**